

Jacques LE NAY
votre Sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 61 – 14 octobre 2019



Les travaux de la semaine passée



DANS LE MORBIHAN

Réunion de travail avec Christophe MERKLER, directeur régional du groupe La Poste



Jacques LE NAY a participé à une réunion de travail avec Christophe MERKLER, directeur régional du groupe La Poste. Le maintien des services postaux en milieu rural, sujet sur lequel le sénateur est particulièrement vigilant, était notamment à l'ordre du jour de cette séquence.

« Afin de maintenir ses infrastructures et avoir plus de contacts avec la population, le groupe La Poste va développer des services dédiés à la personne » a précisé Jacques LE NAY.

Ohhh la vache! ... Le salon de l'agriculture du Morbihan



Le 12 octobre, Jacques LE NAY s'est rendu à Pontivy dans le cadre de la 11^{ème} édition de Ohhh La Vache ! ... le salon de l'agriculture du Morbihan.

Cette grande manifestation dédiée à l'élevage accueille chaque année des agriculteurs conventionnels, en conversion ou bio. Haut-lieu de promotion de l'agriculture bretonne, ce salon a permis grâce à ses animations et à son vaste marché de producteurs de faire découvrir à un large public la diversité de l'agriculture et de ses filières.

« L'agribashing, la chambre d'agriculture, la mise en avant de produits locaux, la situation de la filière étaient au programme de cette séquence à laquelle a participé le sénateur. « N'oublions pas que nous avons l'une des meilleures agriculture et de surcroît la plus durable du monde » a déclaré Jacques LE NAY, fidèle soutien des agriculteurs.

AU PARLEMENT

Débat sur la politique migratoire de la France et de l'Europe



Le 9 octobre, les sénateurs ont entendu une déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution. sur la politique migratoire de la France et de l'Europe. [voir la vidéo](#)

Pour le Premier ministre Édouard PHILIPPE « le système français d'asile est aujourd'hui saturé (...) En 2018, la France a enregistré le record de 123 000 demandes d'asile, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente, alors que dans le même temps le nombre de demandes baissait de 10 % dans le reste de l'Europe ». Il a écarté les « fausses solutions », reconnu l'existence de « dérives communautaires » dans notre pays et n'a pas fermé la porte quant à la question des quotas de migrants. Le ministre de l'Intérieur Christophe CASTANER a communiqué les chiffres de l'immigration légale pour 2018 à savoir 256 000 entrées régulières. Amélie de MONTCHALIN, secrétaire d'État chargée des Affaires européennes a souligné la « singularité française » des demandes d'asiles en France, plus élevées que dans le reste de l'Union européenne. Christelle DUBOS, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé a quant à elle évoqué le coût de l'Aide médicale d'Etat (AME) de 848 millions d'euros en 2018, en hausse de 6 % par rapport à 2017, notamment à cause de l'augmentation du coût des soins pris en charge. Elle a également confirmé qu'un plan de lutte contre les fraudes allait être mis en place.

Les échanges constructifs et rigoureux n'ont pas donné lieu à un vote.

Projet de loi de Finances pour 2020, la commission poursuit ses auditions



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit son cycle d'auditions.

Le 8 octobre, elle a entendu Isabelle SAURAT, secrétaire générale pour l'administration du ministère des Armées. Jacques LE NAY l'a interrogée sur l'interopérabilité du système Source SOLDE et sur son efficacité dans le paiement des militaires. Il a également soulevé une question à travers le dossier des 26 supplétifs de statut civil de droit commun de l'armée française pendant la guerre d'Algérie [voir la vidéo](#).

La commission a également entendu le Général Richard LIZUREY, directeur général de la Gendarmerie nationale.

Jacques LE NAY l'a interpellé quant au programme de reconnaissance faciale lancé par le Centre de recherche des officiers de la gendarmerie nationale (CREOGN) [voir la vidéo](#). Dans son intervention le sénateur a salué « le dévouement exceptionnel de cet officier qui quittera ses fonctions très prochainement » et a souligné « son rôle majeur dans la modernisation de notre Gendarmerie ».

Le Conseil municipal des enfants de Guer accueilli au Sénat



Le 9 octobre, Jacques LE NAY a reçu au Sénat le Conseil municipal des enfants de Guer.

Démocratie, République, rôle des élus nationaux et locaux, travail législatif, contrôle de l'action du Gouvernement ont notamment fait partie des explications du sénateur aux nombreuses questions des enfants.

Cette rencontre s'est poursuivie par une visite guidée du Palais du Luxembourg qui a permis aux jeunes élus de découvrir le travail parlementaire et le fonctionnement de la Haute-Assemblée, notamment dans le contrôle et l'élaboration de la loi.

À l'issue de cette séquence, les enfants ont pu assister à la séance de questions d'actualité au Gouvernement en présence de nombreux ministres.

Mardi 15 octobre 2019

À 9 heures 30 :

- Séance de questions orales

À 14 heures 30 et le soir :

- Suite du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))

- Sous réserve de sa transmission, examen d'une proposition de création d'une commission spéciale sur le projet de loi relatif à la bioéthique

Mercredi 16 octobre 2019

À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 :

- Sous réserve de sa transmission, désignation des 37 membres de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la bioéthique

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative à la création du Centre national de la musique ([n° 725, 2018-2019](#))- Suite du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))

Le soir :

- Désignation des 21 membres de la commission d'enquête afin d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen

- Suite du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))Jeudi 17 octobre 2019

À 10 heures 30 :

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Djibouti relatif aux compétences de la prévôté sur le territoire de la République de Djibouti (texte de la commission, [n° 35, 2019-2020](#))=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation du protocole d'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif au renforcement de la coopération en matière de transports transfrontaliers (texte de la commission, [n° 37, 2019-2020](#))- Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Macédoine du Nord (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 39, 2019-2020](#))- Suite du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))

À 14 heures 30 et, éventuellement, le soir :

- Suite du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.frSite web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>

Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateur parlementaire
Okba MERABET

Tél : 06 31 48 21 80 – E-mail : j.le-nay@senat.fr

Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Laurence FANE – laurence.fane@orange.fr

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Vous pouvez à tout moment utiliser l'adresse j.le-nay@senat.fr pour vous en désabonner en indiquant dans l'objet du message désabonnement